



Carte grise provisoire ww périmé

Par **julo 17**, le **14/04/2009** à **11:22**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule d'occasion par un mandataire, véhicule importé d'ALLEMAGNE. IL m'a été fourni une carte grise provisoire en ww, (durée de validité 15 jours) durée de validité dépassé depuis le 25.03.2009. D'après le mandataire c'est la préfecture qui tarde à délivré les papiers.

Je ne suis plus en règle depuis cette date.

que faire pour faire accéléré la procédure.

merci d'avance cordialement